

Rochefort et Oléron

Un service de prévention pour entreprises fragilisées

ÉCONOMIE Le tribunal de commerce de La Rochelle met en place un espace d'écoute et d'informations pour les chefs d'entreprise en difficulté

David Briand
dbriand@sudouest.fr

Après La Rochelle et Marennes-Oléron, voici le tour de Rochefort. À partir du début de l'année 2021, le tribunal de commerce de La Rochelle (1) met en place un service de prévention auprès des entreprises du Pays rochefortais qui sont en difficulté.

« Ce service gratuit est mal connu du public et nous devons le faire mieux connaître. C'est essentiel car l'anticipation de futures difficultés permet, avec l'aide du tribunal, d'élaborer des solutions, lorsque l'entreprise est encore viable, et d'éviter à l'entrepreneur l'ultime solution qu'est la liquidation », insiste Jacques Artu, juge consulaire au tribunal de commerce de La Rochelle et en charge de cette mission de prévention. La ville de Rochefort met ainsi à disposition un bureau au Palais des congrès (2).

Échanges confidentiels

À Marennes, Jacques Artu reçoit ainsi une vingtaine de chefs d'entreprise par an, tandis que près d'une centaine est aidée à La Rochelle.

« Le principe est la confidentialité stricte des échanges », poursuit-il en invitant les chefs d'entreprise en difficulté (commerçants mais aussi professions libérales) à con-



Alain Bouchet, vice-président du tribunal de commerce de La Rochelle, Brigitte Bisson, présidente du tribunal, et Jacques Artu, juge consulaire en charge de la prévention. PHOTO D.B.

tacter ce service de prévention en amont : « Ils sont souvent très seuls, beaucoup viennent nous voir quand c'est perdu. » Ce moment d'écoute et d'information peut leur permettre « de se libérer ».

Quels sont les signes avant-coureurs de difficultés qui peuvent s'avérer insurmontables ? Perte de chiffre d'affaires, d'un gros marché, difficultés de trésorerie « dans 80 % des cas », précise Jacques Artu.

D'autres soucis peuvent se présenter comme un contentieux avec une banque, un client, voire la mésentente entre associés (« jalouxie et frustration peuvent se manifester si l'un des deux associés est davantage technicien et le se-

cond plus médiatique », cite à titre d'exemple Alain Bouchet, vice-président du tribunal de commerce).

Quelles possibilités d'agir ?

Quand il est sollicité, Jacques Artu présente les possibilités qui s'offrent : à savoir la mise en place d'une conciliation (pendant quatre mois), la désignation d'un mandataire ad hoc (sans délai de temps) ou l'instauration de procédures collectives : sauvegarde ou redressement judiciaire.

« Autant de démarches qu'il faut déconnecter de la conjoncture Covid », complète Alain Bouchet. Car à part un ou deux cas, ce n'est pas la situation économique découlant de la crise sanitaire actuelle

C'est un concours que l'office public de l'habitat Rochefort Océan et l'Aapiq (association d'animation populaire interquartiers) envisageaient depuis un certain temps. Et le second confinement conjugué au couvre-feu ne l'a pas reporté.

Quatorze personnes se sont inscrites au concours de décoration de Noël (balcons d'appartements et secteurs couverts par l'Aapiq, c'est-à-dire le Petit Marseille et la Gélinerie).

Hier en fin d'après-midi, le siège de l'office public de l'habitat, rue Pu-

jos, a accueilli une cérémonie de remise des prix aux lauréats.

Quatre prix décernés

La meilleure décoration du quartier de la Gélinerie est revenue à Suzanne et Claude Regnault. En promotion de la Creuse et venus habiter dans le quartier depuis un an et demi, le couple était ravi de participer son intégration grâce à la magie des illuminations de leur maison, rue Mermoz, illuminée « de 6 à 8 heures et de 18 à 22 heures tous les soirs ». Le prix de la meilleure décoration du quartier du Petit Mar-

seille est revenu à Carole Dufour. Le trophée de l'originalité a été attribué à Orkun Avci, du Petit Marseille.

Enfin, le prix spécial du jury a été décerné à Christiane et Patrick Serpaut, de la Gélinerie, grâce notamment à des éclairages et effets de lumière procurés par des « luminaires tous récupérés à Emmaüs », appréciait Christiane Serpaut, à l'issue de la cérémonie.

Les lauréats se sont vus remettre des bons pour des sorties familiales ou des bons culturels et de loisirs.

D.B.



Les lauréats réunis au siège de l'OPH hier. PHOTO SIMON MINKENG

ÉCHOS DE ROCHEFORT

Les 20 derniers lauréats de l'Académie de Saintonge célébrés

CÉRÉMONIE Le maire Hervé Blanché a reçu samedi matin à la mairie, la directrice de l'Académie de Saintonge, Marie-Dominique Montel, pour célébrer les 20 lauréats rochefortais récompensés au cours des dernières années. Ils sont écrivains, scientifiques, cinéastes, brodeuses, voilières, musiciens, historiens, mémorialistes, hommes de théâtre, de musique.

Chaque année, sont honorées douze personnalités départementales qui se sont distinguées dans les domaines des arts, de la littérature, des sciences et du patrimoine. Ces prix sont sponsorisés par des mécènes privés ou des collectivités locales, parmi lesquels le prix de la Ville de Rochefort créé en 2008. Parmi les 25 membres élus figurent la Fourasine Marie-Dominique Montel, directrice (réalisatrice de télévision) et les Rochefortais Alain Quella-Villéger, directeur adjoint (grand spécialiste de Pierre Loti), et Marc Fardet (ancien directeur des archives de la Marine).

Enquête publique

CONSULTATION L'enquête publique sur le projet de plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) du centre historique de la ville de Rochefort sera ouverte le mardi 5 janvier 2021 et se terminera le mardi 9 février 2021. Un commissaire-enquêteur tiendra des permanences en mairie les 5, 15 et 25 janvier ainsi que les 3 et 9 février.

UTILE

« **Sud Ouest** » rédaction. 60, rue de la République, 17300 Rochefort. Tél. 05 17 82 10 60.

E-mail : rochefort@sudouest.fr.

« **Sud ouest** » publicité.

Tél. 05 17 82 10 70.

« **Sud Ouest** » abonnements.

Tél. 05 57 29 09 33, du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h.

Les lauréats du concours de décoration de Noël

QUARTIERS Les habitants du Petit Marseille et de la Gélinerie étaient invités à participer au premier concours du genre